Safran

Dr Agnès Martineau-Arbes
Coordinatrice Santé de Safran

Véronique Zerrouki
Directrice Santé Sécurité et Environnement de Safran

« Nous revendiquons l'éthique du *care* »

Le motoriste aéronautique et spatial Safran (83 000 collaborateurs dans 27 pays) a lancé fin 2022 le programme *« One Health ! »*. Au-delà des risques professionnels techniques, il aborde la prévention des risques psychosociaux et les liens entre santé à la ville et santé au travail.

Comment se portent les salariés de Safran depuis la fin de la crise pandémique ?

V.Z. : Il y a eu un avant et un après Covid. En octobre 2020, le Groupe a mené une enquête interne sur la santé des salariés et leur vécu au travail. Elle nous a alertés sur plusieurs points, nous incitant à faire évoluer nos standards. Cela a débouché en 2022 sur une feuille de route intitulée « *One Health !* ».

En quoi consiste cette feuille de route ?

Dr A.M-A : Le Groupe était auparavant focalisé sur le taux de fréquence des accidents du travail. « *One Health !* » signifie que notre santé est unique, mais qu'elle intègre plusieurs composantes. Le plan comporte donc trois volets : le premier est consacré à la santé au travail, le deuxième volet porte sur la santé mentale et le troisième sur la santé globale. Il insiste sur la notion de prévention.

De quelle façon s'organise la prévention en matière de santé mentale ?

Dr A.M-A : En trois temps. La prévention primaire, d'abord, c'est-à-dire l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux (RPS). Elle s'appuie sur des comités de pilotage « Qualité de vie et conditions de travail », tenus sur chaque site. La prévention secondaire consiste à sensibiliser les salariés et à les former à la détection des signaux faibles et aux comportements à risque. Enfin, la prévention tertiaire recouvre le suivi des situations de mal-être au travail par les services internes de santé et les cellules de veille sur les RPS.

Comment ont été constitués ces comités de pilotage ?

V.Z. : Il existe un comité dans chacun des établissements du Groupe, rassemblant sur la base du volontariat des personnes issues des RH, des services de santé mais aussi des opérationnels. Cela permet de « casser les barrières » et de rendre les décisions moins verticales. Tous partagent l'éthique du *care* (qui signifie « attention » en français) que nous revendiquons : faire preuve de vigilance, d'attention permanente les uns envers les autres.

Quelles sont les autres défis en matière de prévention et santé au travail ?

V.Z. : Ils sont nombreux, tant les sujets de santé sont prégnants socialement. Par exemple, nous allons travailler à un protocole santé lié aux risques climatiques. Nous l'avons remarqué avec les incendies géants au Canada, certains de nos salariés sont soumis à des phénomènes extrêmes et ont besoin d'une protection particulière. De même, la cartographie des maladies infectieuses est en train d'évoluer et nous devons en tenir compte. Enfin, parmi les nombreux facteurs d'anxiété existants, on voit monter le sujet de l'éco-anxiété. Peut-être appelle-t-il une réponse particulière. ■